

10 Port-Gentil

Service provincial de la Concurrence et de la Consommation

Six agents prêtent serment



L'un des six agents de la direction provinciale de la Concurrence et de la Consommation en train de prêter serment.



Les agents assermentés posant avec le gouverneur et les autorités judiciaires, au terme de la cérémonie.

C.N.E
Port-Gentil/Gabon

Le président du tribunal attend désormais d'eux qu'ils soient "intègres, honnêtes, responsables et incorruptibles".

CHATEL Madoungou (Inspecteur des prix, fonctionnaire), Marthe Emma Dera (secrétaire d'administration générale, fonctionnaire), Zita Glwadis Komba (agent de contrôle des Prix, fonctionnaire), Gilles Floriand Koumba (ingénieur statisticien économiste, fonctionnaire), Annick Arielle Mouloum-

bou Maguachi (agent de contrôle des prix, fonctionnaire) et Annie Pulchérie Nzaou (interprète traducteur, contractuel local sous statut), tous agents au service provincial de la Concurrence et de la Consommation, viennent de prêter serment devant le tribunal civil de Port-Gentil, en présence de Patrice Ontina, gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime. Ce rituel est conforme à l'article 52 du décret n° 860/PR/MFPRA, fixant les statuts particuliers des fonctionnaires du secteur administration économique et financière qui dispose que, pour exercer

légalement leurs fonctions, les agents de la spécialité doivent prêter serment devant le tribunal civil. Après la lecture, par le greffier en chef, Françoise Ngouya, de l'arrêté portant mutation et affectation des personnels et des directions générales de la Concurrence et de la Consommation, le procureur de Port-Gentil, Fabrice Bélébélét Oyingha, a, dans son réquisitoire d'usage, indiqué que cette cérémonie de prestation de serment est une étape importante dans la vie professionnelle des impétrants, avant de faire quelques rappels à leur adresse : « vous venez donc

de prendre un engagement solennel devant ce tribunal. Et, lorsqu'il y aura un quelconque manquement, c'est aussi dans ce même tribunal que vous serez jugés. Désormais, vous allez poser des actes qui seront pris en compte. Dans l'exercice de vos fonctions, vous devez être des modèles, vous ne devez faire que votre travail. » D'après Fabrice Bélébélét Oyingha, chaque agent se doit de connaître et de respecter les règles de déontologie qui organisent cette profession, dont les principes essentiels à respecter scrupuleusement sont, a-t-il martelé, la loyauté et l'observation

des devoirs qu'impose l'exercice de leurs fonctions. « Je vous invite donc à prendre conscience de chacun des mots de vos serments », a insisté le magistrat. Il a bouclé son intervention en adressant ses vives félicitations aux nouveaux responsables et en leur notifiant que par cette cérémonie de prestation de serment, ils viennent de faire leur entrée dans la grande famille de la police judiciaire. A son tour, le président du tribunal, Leslie Afinizo Akendengue, a également donné quelques conseils aux promus. Elle a notamment rappelé que prêter

serment est un engagement légal et statutaire, soulignant l'importance et la délicatesse des nombreuses missions qui sont assignées aux nouveaux venus: « Dans l'exercice de vos charges, vous serez en contact permanent avec les opérateurs économiques. Ce qui vous expose à des tentations de tous ordres. En dépit de cela, je vous exhorte à être des agents intègres, honnêtes, responsables et incorruptibles. » Après leurs serments respectifs, les agents du service provincial de la Concurrence et de la Consommation ont été renvoyés à l'exercice de leurs fonctions.

Ligue provinciale omnisports des handicapés

Patrick Mengone Ntotome reconduit à la présidence

FAE
Port-Gentil/Gabon

LE jeudi 16 mars, à la direction provinciale de la Jeunesse et des Sports de l'Ogooué-Maritime, les représentants des différentes disciplines handisports ont reconduit, à l'unanimité, le président sortant de la ligue provinciale omnisports des handicapés, Patrick Mengone Ntotome, unique candidat à sa succession, au terme d'une assemblée générale électorale dirigée par Ange Paraiso, vice-président national de la Fédération gabonaise omnisports des handicapés (Fegoph), en présence du directeur provincial de la Jeunesse et des Sports, Camille Lengounga. Invité par le président de séance à décliner son projet pour les deux prochaines années, le candidat a délivré l'intitulé de son projet : "Redonner l'espoir du sport pour personnes handicapées". Pour Patrick Mengone Ntotome, son projet se veut « un ensemble de décisions qui a sa raison d'être dans le cadre du sport de notre catégorie, de susciter l'envie de la performance pour devenir leader. »

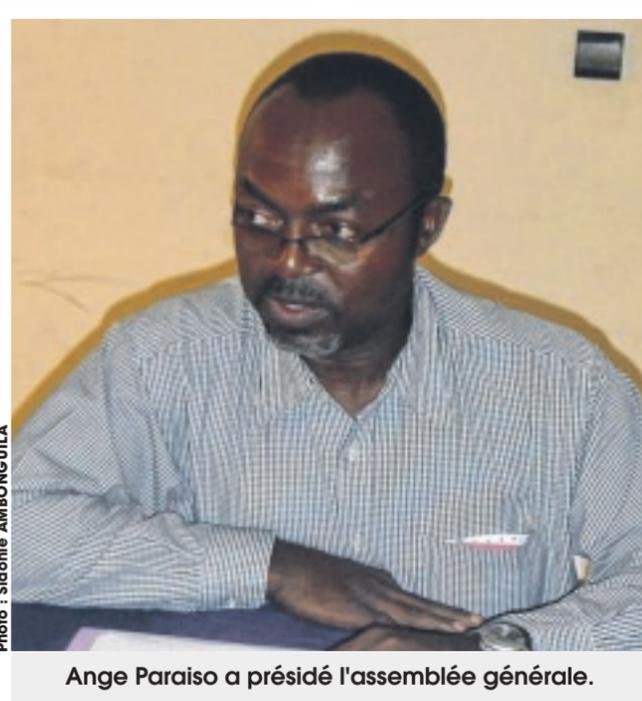


Le nouvel ancien président Patrick Mengone Ntotome installant à son tour ...



... les membres du bureau de la ligue provinciale.

Avec son bureau, le nouveau président a retenu cinq points prioritaires, à savoir : « sélectionner les sportifs (des hommes et des femmes) capables de relever le défi au niveau national et international ; sélectionner les différents types d'appareils olympiques à utiliser, car nous n'allons plus jamais nous servir de nos appareils domestiques ; rechercher des sponsors pour l'achat futur du matériel, afin d'être au même niveau sportif que les autres compétiteurs ; organiser des jeux paralympiques de Port-Gentil ou au plan provincial sans attendre l'apport de l'Etat ; participer à toutes les compétitions nationales et internationales avec du ma-



Ange Paraiso a présidé l'assemblée générale.

tériel adapté (...), pour affronter les autres participants». Les disciplines retenues vont du lancer du javelot à la natation, en passant par le lancer du poids, le disque, le basket-ball, le handball, la pétanque, la course des 100 mètres, la course d'endurance. Un programme qui a séduit l'électorat. Le point sur le matériel adéquat a notamment retenu l'attention, les participants ayant rappelé que les sportifs handicapés de notre pays ont souvent été pénalisés, parce que se présentant aux compétitions internationales avec leur matériel domestique, singulièrement les fauteuils roulants tradition-

nels, alors que les compétitions se pratiquent avec du matériel spécifique. Ange Paraiso, refaisant l'historique du sport pour handicapés au Gabon, a mentionné le rôle de pionniers en la matière des pratiquants de l'Ogooué-Maritime qui, dès les années 1980, ont lancé l'idée avec le soutien de la société Shell Gabon puis, plus tard, de la Spafe, devenue Total Gabon, notamment avec le cross Ozouri. Au cours de ces années, les sportifs handicapés portgentillais ont trusté des trophées à travers plusieurs sorties en dehors du Gabon (Nigeria, Sénégal, Togo, Niger, etc.). Le souhait de tous est que ces années de gloire du sport pour handicapés du Gabon reviennent. C'est l'un des paris pris par les pratiquants de la ligue de l'Ogooué-Maritime, qui bénéficie désormais d'un stade omnisports, le complexe sportif Michel Essonghé, disposant de toutes les installations pour la promotion de tous les sports retenus par la ligue provinciale omnisports des handicapés, comme l'a confirmé le directeur provincial de la Jeunesse et des Sports.